

Conditions météo : les espaces naturels surveillés de près

Lorient Agglomération a procédé à de nombreuses mesures d'urgence afin d'assurer la sécurité des promeneurs sur des lieux parfois très fréquentés, comme les Rives du Ter ou le littoral.

Les épisodes de fortes pluies et de tempêtes que connaît le territoire depuis le début de l'année ont conduit l'unité Patrimoine Naturel de Lorient Agglomération à mettre en place des mesures de sécurité afin de protéger les usagers de ces espaces. C'est le cas récemment sur le littoral, dont certains sentiers, dont le GR 34 sur Guidel, se sont effondrés ou ont été ravinsés par les fortes averses. En collaboration avec les services des mairies, les agents de Lorient Agglomération ont mis en place des barrières sur certaines portions de sentiers afin que les promeneurs et vététistes, autorisés à circuler sur le GR34, ne prennent aucun risque.



D'autres espaces naturels sont eux aussi concernés par ces mesures de protection : les Rives du Ter, soumises à de fortes inondations, le domaine du Lain et l'étang du verger à Gestel, le parc du Bunz et l'île de Locastel à Inzinzac-Lochrist et le littoral Guidel-Ploemeur. Une surveillance accrue de ces lieux a été mise en place avec une inspection complète tous les deux jours des lieux les plus fréquentés. Un suivi quotidien du sentier côtier sur la partie Guidel-Ploemeur est opérationnel afin de fermer tout endroit qui s'avérerait dangereux, avec par exemple la formation de crevasses.

Dans les prochaines semaines, Lorient Agglomération sera amenée à reprendre certains aménagements afin d'assurer l'accès le plus complet de ces espaces naturels aux habitants. C'est le cas notamment sur le secteur littoral où plusieurs centaines de mètres linéaires de protections de dune doivent être repositionnés, les piquets/câble ayant été arrachés par les vagues. En attendant, les habitants sont invités à respecter les interdictions mises en place et à ne pas emprunter des itinéraires qui ne sont pas identifiés, au risque d'amplifier le phénomène ou de se mettre en danger.

Les espaces naturels de Lorient Agglomération, c'est :

- 465 hectares
- 28 agents
- 9 sites

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

